

## Formation professionnelle impossible - 1/3

**J'ai 15 ans. Je n'aime pas l'enseignement général. Je veux découvrir le monde du travail. Je veux bien continuer le collège mais on m'interdit d'utiliser un batteur à oeufs, une perceuse... Une tondeuse à gazon. 10 heures en atelier sans outil électrique. C'est un retour au Moyen-âge. Avant c'était possible. Maintenant non ! Belle connerie.**

Rappelons-nous le tapage médiatique fait autour du projet de loi de programmation pour la cohésion sociale et présenté par le ministre de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale Jean-Louis Borloo.

Ce texte, dont les grandes lignes avaient été présentées, devait constituer la pierre angulaire de l'action gouvernementale et s'articulait autour de trois grands axes :

- l'emploi
- le logement
- la cohésion sociale

Rappel du texte : Une mobilisation pour l'emploi

Le texte met en oeuvre une politique de l'emploi ambitieuse, en particulier tournée vers le retour à l'emploi et le soutien des populations les plus éloignées du marché du travail. Une politique dynamique en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes, notamment par une relance d'ampleur de la formation en apprentissage ;

L'objectif, présenté en 2004 dans le plan de Cohésion sociale, est de faire passer de 350 000 à 500 000 le nombre d'apprentis d'ici à 2009 et de parvenir à un seuil de 2 % d'apprentis dans les entreprises de plus de 100 salariés, au lieu de 0,6 % actuellement. Pour cela, le gouvernement, par le biais de son ministre de la Cohésion sociale, Jean-Louis Borloo, a mis en place tout un arsenal de mesures destinées à rendre plus attractif l'apprentissage pour les jeunes comme pour les entreprises.

Connaissez-vous la section d'enseignement général et professionnelle

Les sections d'enseignement général et professionnel adapté sont intégrées dans des collèges. Elles scolarisent des enfants à partir de 12 ans rencontrant de grandes difficultés d'apprentissages. Ces élèves peuvent accéder à une qualification professionnelle dans le cadre de projets individualisés. (extrait du site de l'académie de Rennes).

Une section scolarise des jeunes de 12 à 16 ans en échec scolaire, en grande difficulté de la 6ème à la 3ème. L'accueil de ces collégiens nécessite une adaptation des contenus et des méthodes d'enseignement. Cette pédagogie Adaptée a pour but de redonner confiance aux jeunes et de les outiller pour compenser les manques accumulés lors de leur scolarité précédente.

- L'Enseignement Général classique s'accompagne d'un Enseignement Professionnel dispensé dès la 4ème. Le travail en atelier permet aux jeunes de développer des compétences manuelles et d'élaborer un projet de vie.

- La finalité de la structure est d'une part d'accompagner les élèves dans leur recherche d'autonomie en vue d'une insertion sociale et d'autre part d'amener ces adolescents à une formation professionnelle de niveau CAP voire BEP pour les meilleurs.

- La 4ème et la 3ème SEGPA proposent une première formation professionnelle qui n'engage pas le choix d'orientation du jeune à l'issue du collège. On observe, toutefois, que 58% des sortants de 3ème qui débutent une formation qualifiante, choisissent de préparer un CAP appartenant au même secteur professionnel que celui de l'atelier de 3ème SEGPA.

## Formation professionnelle impossible - 2/3

Les incohérences de notre système : quand la protection tue la formation

La législation du travail a été modifiée en 2003, un décret limite l'accès par dérogation aux machines pour les élèves de moins de 16 ans. Ces dérogations ne s'adressent qu'aux élèves accomplissant une période de formation en milieu professionnel. Les services du ministère confirment que depuis 2003, aucune dérogation ne peut être accordée aux élèves de 4ème et 3ème SEGPA.

Auparavant, les médecins scolaires rencontraient chaque élève et étaient chargés d'évaluer si l'élève présentait ou non une contre-indication au travail sur machine.

Aujourd'hui, les médecins scolaires ne peuvent donner leur avis

- Les élèves de SEGPA sont considérés comme non-engagés dans une formation qualifiante.
- Ils n'ont plus le droit de travailler d'utiliser des machines.
- Pas le droit de souder au chalumeau
- Pas le droit de toucher à une meuleuse
- Pas le droit de toucher à une simple perceuse
- Pas le droit de toucher à une presse à repasser
- Pas le droit de toucher à un batteur à œufs
- Pas le droit de toucher à une tondeuse à gazon

Resultats : l'enseignement perd de sa cohérence

O Les élèves sont démotivés, c'était gratifiant d'emporter à la maison une fabrication.  
o Le comble de la bêtise : les évaluations de fin d'année n'ont pas été modifiées par les rectorats et il faut toujours évaluer la compétence d'un élève à "Appliquer les règles de prévention ..." sans utiliser d'outil !

Le gouvernement construit d'un côté et démoli de l'autre

O D'une part, création d'une possibilité de la découverte professionnelle à 14 ans  
o D'autre part, destruction de structures qui avaient déjà fait leurs preuves.

Dans le cadre de la loi de cohésion sociale, un jeune de 14 ans peut toucher aux machines ET dans le même temps on supprime ce droit à un élève de SEGPA.

Que fait Jean-Louis Borloo ?

Que fait Nicolas Sarkozy qui a déjà été interpellé sur ce sujet ?

Que fait Dominique de Villepin ?

Voilà ce que fait le gouvernement :

- Il se refuse à recruter des médecins scolaires : pas de création en 2004,2005 et 2006.
- Il dégoûte un peu plus les élèves du système scolaire.

## Formation professionnelle impossible - 3/3

- Il dégoûte certains professeurs qui se démènent pour donner des perspectives nouvelles à des élèves en difficulté.

Lorsque Nicolas Sarkozy affirme vouloir donner à chacun ce dont il a besoin car tous ne naissent pas avec les mêmes chances, j'en suis malade. Je suis écœuré. Ce n'est qu'un mensonge, une promesse de plus.